

L'ACCUEIL DANS LES CLUBS CONVENTION PRÉ-ACCUEIL

Mis à jour le 19/04/2024



1 NOTICE EXPLICATIVE

Le club adresse un projet de convention signé au Comité départemental (en un exemplaire, soit par courrier soit par Internet).

Le président du CoDep ou une personne habilitée valide et signe la convention et la transmet accompagnée du calendrier des sorties à la présidente de la commission Pré-accueil (en un exemplaire par Internet) à : preaccueil@ffvelo.fr

La commission Pré-accueil vérifie la conformité de la convention.

La présidente de la commission, ou une personne habilitée, signe la convention.

La commission envoie par Internet la convention signée au siège fédéral, au Comité départemental et au club.

Le siège fédéral gère l'inscription du calendrier au niveau national assurance option A « pratique encadrée » auprès de l'assureur fédéral. Il envoie le kit «convention pré-accueil» au club.

Le club lance son action à la date prévue. Toute modification du calendrier sera soumise à la commission Préaccueil pour déclaration auprès de l'assureur fédéral.

À l'issue de la dernière sortie, le club établit le bilan de la convention, le fait viser par le CoDep qui le transmet à la commission.

La commission valide le bilan, l'enregistre et le transmet au siège fédéral pour l'aide des 100 euros, incluse dans le bilan d'activité du club, une par année.

N.B.: En cas de non réponse du Comité départemental dans les 30 jours qui suivent l'envoi du projet, le club pourra saisir directement la commission Pré-accueil pour la mise en œuvre de la convention, en justifiant de l'envoi de sa demande au CoDep.

2 LE KIT PRÉ-ACCUEIL

1	grande affiche	5 Livrets d'accueil
20	affichettes	10 dépliants «Les bons réflexes pour tous»
20	revues « Cyclotourisme »	10 dépliants « Les bons réflexes pour rouler en groupe »
20	dépliants Pré-accueil	1 Guide « Réussir l'accueil dans mon club »



SORTIES DÉCOUVERTES DU CYCLOTOURISME				
Sortie du	ıb n°			
Nom du responsable des sorties :				
Participant				
Nom: Prénom:	Date de naissance :			
Adresse:	Code postal :			
Ville:	Tél. : .			
Email:				
Pendant la sortie, je suis assuré(e) par le club. Je m'engage à observer le <i>Code de la route</i> en toutes cir Tout jeune de moins de 18 ans sera obligatoirement acco				
Personne à prévenir en cas d'accident	Problèmes d'ordre médical éventuels			
Nom :				
Prénom :				
Téléphone :				



N° 9

N° 10

ENTRE			ARTICLE 3 • ASSURANCES		
Le Comité départemental de cyclotourisme de :			 Seuls les clubs assurés par le contrat fédéral pourront bénéficier des conventions de pré-accueil, 		
E-mail : Téléphone :			 le club souscrit l'assurance fédérale option A, « pratique encadrée » assurant les non licenciés, pour l'ensemble des dates du calendrier, 		
représenté par son LE CODEP D'UNE PART	président, et désignation	gné ci après :	 en cas d'accident d'un non licencié, le club devra établir les déclarations d'usages et avertir la commission Pré-accueil dans les deux jours qui suivront l'accident. 		
ET			ARTICLE 4 • BILAN		
Le club.			Le bilan des sorties est établi pa	ar le club sur la fiche bilan.	
			Il est signé par le Comité dépar	temental qui le transmet à	
ET La commission Pré-accueil de la Fédération française de cyclotourisme, représentée par sa responsable et désignée ci-après par : la commission Pré-accueil		la commission Pré-accueil dans dernière sortie.	un délai d'un mois après la		
Téléphone :		·	La liste des nouveaux licenciés, r		
représenté par son	président, et désign	gné ci après :	licence, est communiquée à la commission qui transmet au siège pour le remboursement du prix de la cotisation fédérale.		
LE CLUB			siege pour le remboursement du p	inx de la codsation rederale.	
ET			ARTICLE 5 • CLAUSE DE NULLIT	É	
cyclotourisme, repré	sentée par sa resp	onsable et désignée	Le non respect de l'un des articles, ou l'annulation de l'action par le club, entraînera la nullité de la convention, ainsi que l'invalidation de l'assurance. Notification en sera faite à la		
D'AUTRE PART			Fédération française de cyclotourisme.		
- IL EST CONVENU	CE QUI SUIT -		Je m'engage à proposer la prise de licence aux non licenciés qui ont participé aux sorties du calendrier et qui désirent intégrer les sorties d'une nouvelle convention de Pré-accueil.		
ARTICLE 1 • OBJECT	ΠIFS				
Afin de promouvoir de nouveaux licenc		et favoriser l'arrivée	Le président du club Nom, prénom et signature		
LE CLUB organise e série de sorties club		et le, une on licenciés.	Le président du CoDep		
ARTICLE 2 • CALENDRIER Le calendrier des sorties est de 6 minima sur 3 mois à 10 sorties sur 5 mois.			Nom, prénom et signature		
SORTIE	DATES	КМ	La commission Pré-accueil Nom, prénom et signature		
N° 1	DATES	TON	Nom, prenom et signature		
N° 2			Convention à adresser, pour va		
N° 3			à l'adresse suivante : <u>preaccue</u>	<u>il@ffvelo.fr</u>	
N° 4			Fait à .	le	
N° 5			Numéro d'enregistrement		
N° 6					
N° 7					
N° 8					

Assurance option A «pratique encadrée» souscrite, validée par la

commission Pré-accueil. Le :

Nom du club:	N° du club:	N° du club :			
Responsable de la CPA:		. Tél. :			
		HOMMES	FEMMES	TOTAL	
Nombre de participants non licenciés	ayant fait au moins une sortie (*)				
Nouveaux licenciés					
Licenciés possibles ultérieurement					
Modes d'informations du public					
Points positifs					
Points négatifs					
Implication des licenciés du club					
Suggestions					
Le kit envoyé au club	Est adapté à vos besoins : oui □ / non□ Sinon, quels sont les documents qu'il vous semble important de rajouter ?				
SA COMMISSION PRÉ-ACCUEIL (**)	VISA DU CODEP (**)		NUMÉRO	DE CPA	

^{*:} Ne compter qu'une fois les participants non licenciés à plusieurs sorties. **: Nécéssaire pour l'obtention de l'aide à la 1^{ère} convention annuelle.